
AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Demande de modification simplifiée du plan de prévention des risques technologiques de la zone industrielle et portuaire du Havre

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de Normandie**

Le dossier de modification du Plan de prévention des risques technologiques de la zone industrielle portuaire du Havre est mis à la disposition du public du **lundi 29 juin 2020 au mardi 28 juillet inclus (soit pour une durée de trente jours)** sur le site internet de la DREAL Normandie en suivant le lien http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/les-pprt-dans-la-seine-maritime-a1200.html#sommaire_3

et sur celui de la préfecture de la Seine-Maritime : <http://www.seine-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Information-du-public-enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Consultations-du-public>

L'autorité compétente pour prendre la décision de modification du PPRT est le préfet de la Seine-Maritime

Les observations et propositions peuvent être adressées **pendant la durée de la consultation** :

- par correspondance à la préfecture de la Seine-Maritime, direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau des procédures publiques,
- par voie électronique, à l'adresse suivante : pref-enquetepublique@seine-maritime.gouv.fr en précisant "*consultation du public – PPRT ZIP LE HAVRE*".

Toutes les informations relatives au dossier peuvent être demandées auprès de la DREAL Normandie - 48 rue Denfert Rochereau - BP 59 6 76084 Le Havre cedex (02 35 19 32 75)

Le présent avis sera affiché dans les mairies du Havre, de Gonfreville l'Orcher, Rogerville, Oudalle et Sandouville.